Le 6 octobre 2011

SECTIONS SYNDICALES CFDT
THALES SYSTEMES AEROPORTES

Compte Rendu du CCE du 5 octobre 2011

❑ PROJET DE GAE 2011 / 2012

Lors de cette réunion du CCE, l'expert mandaté par les élus pour les aider dans l'analyse du projet de 120 suppressions de postes, a présenté ses conclusions et ses préconisations.

Comme la CFDT l'a démontrée dans un précédent papier, la situation de TSA s'est fortement améliorée au cours des derniers mois. Ainsi les charges ont été revues à la hausse. Cette évolution positive est essentiellement due à la prise en compte de F3S, un nouveau standard Rafale France et aux travaux complémentaires sur FREMM.

Cette évolution favorable n'a pas échappé à l'expert. Ce dernier, dans ses conclusions, **conteste le bien-fondé des 65 suppressions de postes** prévues au titre de la baisse de charge. Il propose de « **réhabiliter la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au sein d'une organisation du travail autour d'Equipes Responsables et Apprenantes** ».

Cette nouvelle approche, plus qualitative autour des compétences, du travail et de son organisation nous semble pertinente pour réaliser les transformations indispensables à une meilleure efficience de notre entreprise.

La direction reconnait que la situation économique de TSA et les prévisions de charges qui en découlent sont bien meilleures que celles à la base de son projet de 120 suppressions de postes au printemps 2011. Pourtant, contre toute attente, contre toute logique, elle refuse d'en changer un iota !

Rappelons quelques chiffres économiques sur la situation de TSA en 2011 :

- Un contrat de rénovation d'avion de combat de plus de **1000 M€.**
- Des prises de commandes revues à la hausse, au-dessus de **1600 M€.**
- Un chiffre d'affaires et un résultat qui devrait être conforme au budget.
- Un carnet de commande qui représente **plus de quatre ans d'activité**.
- Une **surcharge** d'environ **550** Equivalents Temps Pleins à fin 2011 et d'environ **350** ETP à fin 2012, par rapport à l'effectif actif direct de septembre 2011.
-

La mise en œuvre du projet de GAE de la direction aurait pour conséquence d'augmenter cette surcharge d'environ 30 ETP.

Confrontée à ces éléments que bien des entreprises du domaine de la Défense souhaiteraient pouvoir afficher, la direction admet aujourd'hui qu'il ne s'agit plus de s'adapter à une « baisse durable de la charge », comme elle l'affirmait en avril 2011. Elle change son fusil d'épaule et parle maintenant d'adapter les compétences (a-t-elle déjà dans le collimateur des personnes qu'elle entend bouter hors de l'entreprise ?).L'adaptation nécessaire des compétences doit et peut être traitée en interne TSA au lieu de continuer à pousser des salariés à l'extérieur de l'entreprise. Notre nouvelle situation le permet tout comme d'envisager une hausse des créations de postes. Le problème de compétitivité de TSA doit être traité sur le fond et non pas de façon cosmétique par une cinquantaine de suppressions de postes pour satisfaire Probasis. Les couches hiérarchiques doivent être allégées et l'organisation rendue plus efficace. La CFDT est prête à discuter de moyens permettant d'y parvenir.

Au vu de l'évolution favorable de la situation se traduisant notamment par une surcharge durable et des perspectives de ventes d'avions de combat à l'export, **la CFDT considère qu'il est socialement irresponsable de maintenir le projet de 120 suppressions de postes quelque soit la méthode retenue (GAE ou autre).**

Au moment de rendre un avis sur le projet des 120 suppressions de postes et la méthode retenue (GAE ou autre), chaque organisation syndicale prendra ses responsabilités et à la direction d'en tirer toutes les conséquences.

En outre, la CFDT a interpellé la direction sur le traitement de la diminution de l'activité de l'équipe intégrée MELTEM où les salariés sont inquiets pour leur avenir après la fin de ce programme. La direction a précisé qu'ils seront reclassés dans leur entité d'origine. Pour notre organisation syndicale, il serait inacceptable que ce soit pour se voir proposer des postes à l'extérieur de TSA Brest.

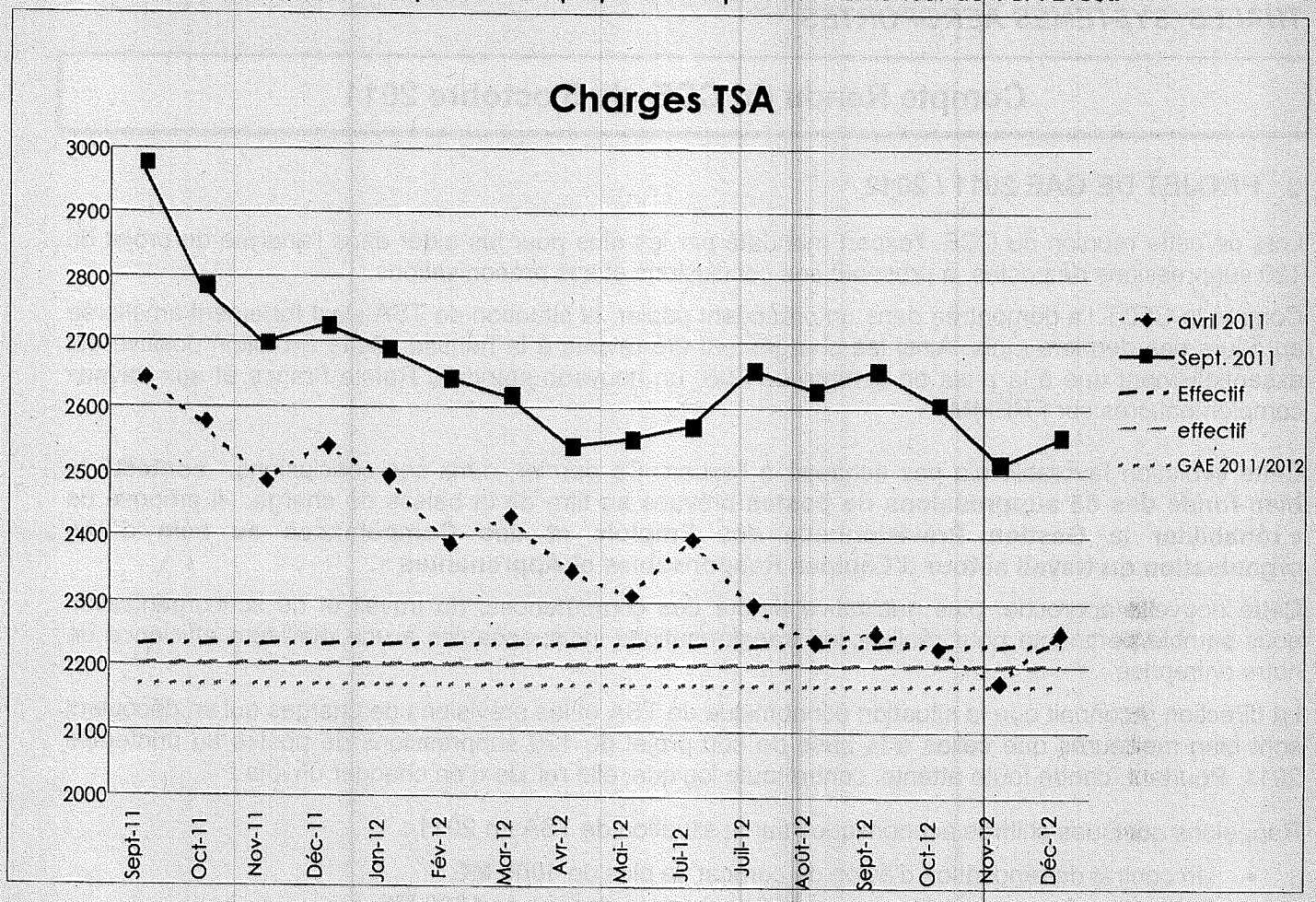

▫ TRANSFERT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES DE CSS NUNGESSER VERS BREST ET PESSAC

Le directeur de CSS est venu apporter des informations complémentaires sur son projet industriel. Il confirme que cette activité de réparation est performante sur Nungesser, quelle tient les coûts et les délais et que son projet s'inscrit dans la stratégie et la vocation des sites de TSA, avec la production et la réparation de radars sur Pessac et la production et la réparation d'équipements de Guerre Electronique sur Brest.

L'équipe concernée est constituée de 7 techniciens, 1 administratif et 8 cadres. La pyramide des âges va de 47 à 56 ans, avec un maximum entre 51 et 54 ans.

La direction, à notre demande, a présenté la charge de cette activité qui est en adéquation avec l'effectif concerné par le projet de transfert (16 personnes). Elle souhaite également que l'ensemble de l'équipe suive l'activité sur les sites de province. Vu le peu de succès des précédentes opérations de transfert, la CFDT a exigé que des solutions soient trouvées sur Nungesser, de préférence dans CSS, pour les salariés qui refuseraient leur transfert. La direction se donne jusqu'à fin 2012 pour y parvenir.

Nous avons également soulevé de problème du transfert de connaissance et d'expérience qui est fondamental quand il s'agit de réparer des équipements anciens.

N'hésitez pas à contacter vos élus CFDT : Sandrine BIZIEN : 331.67.42 – Ronan KERSAUDY : 331.25.67
Norbert REMY : 331.57.38 – Christophe PRESSON : 331.56.14 – Denis PAGE : 331.27.71 – Sophie NORMAND : 331.68.40
Alain RIOUALLON : 331.28.34 – Jérôme TOUDIC : 331.26.39 – Eric PIROU : 331.28.32 – Jean-Claude MEAR : 331.56.96